

LA JUSTIFICATION DES DÉPENSES

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, maintenant que le secrétaire d'État, avec l'encouragement de ses collègues libéraux, a parlé de toutes ces personnes, peut-être voudra-t-il aussi dire un mot des contribuables canadiens qui devront payer la note de toutes ces extravagances.

Des voix: Bravo!

M. Beatty: La Chambre et les Canadiens doivent-ils comprendre que le secrétaire d'État a organisé cette réception aux frais des contribuables sans avoir la moindre idée de ce qu'elle coûterait? Et osera-t-il nous dire qu'une dépense de \$100,000, si son collaborateur a donné le véritable chiffre se justifie pleinement au moment où le ministre des Finances et ses collègues du cabinet demandent à tous les Canadiens de se serrer la ceinture?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Madame le Président, je pense que le député comprendra facilement qu'une réception organisée pour un très petit groupe coûte beaucoup moins qu'une réception offerte à un très grand nombre de personnes. La question qui se pose est de savoir s'il convient que le gouvernement du Canada, de concert avec le gouvernement de la province, se permette d'offrir une réception dans de telles circonstances.

Une voix: Combien?

M. Regan: J'estime que nous avons agi dans l'intérêt des contribuables canadiens en organisant dans notre pays un événement qui a engendré des dépenses directes de 4 millions à Montréal, sans compter la publicité entourant l'événement; cela me paraît digne d'intérêt.

Des voix: Bravo!

M. Regan: Je ne suis pas en mesure de fournir un chiffre précis, parce que mon ministère n'a pas été le seul à y participer.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: A l'ordre.

* * *

L'ÉNERGIE

LES DÉCISIONS CONCERNANT L'EXPLOITATION DE LA MER DE BEAUFORT

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre sait que l'étude écologique de la mer de Beaufort a été retardée parce que Dome, Gulf et Esso n'ont pas voulu fournir de renseignements et qu'ils se sont disputés à propos des risques relatifs que présentent le trafic des pétroliers et les gazoducs dans l'Arctique. Le ministre a refusé des crédits au poste de l'énergie aux ministères dont le mandat comporte des questions relatives au Nord du Canada, et il presse maintenant son collègue de l'Environnement de trouver

Questions orales

moyen de prendre certaines décisions avant que l'étude écologique ne soit terminée. Le ministre veut-il nous expliquer comment on pourrait prendre des décisions majeures en matière de forage et d'exploitation alors qu'il n'a pas consenti au ministère les crédits nécessaires à l'accomplissement de son mandat?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Comme toujours, madame le Président, le député se trompe.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, comme d'habitude, je vais communiquer à la presse la lettre que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a adressée au ministre de l'Environnement à la fin de la période de questions et le public canadien pourra peut-être en juger lui-même.

Le ministre de l'Environnement a directement fait valoir ses objections au ministre au sujet des pressions qu'il lui impose. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a accordé 400 millions de dollars pour accélérer la prospection dans le Delta du Mackenzie et 2 milliards pour aider l'industrie pétrolière alors qu'il refuse quelques milliers de dollars aux ministères fédéraux pour protéger l'environnement le plus fragile au monde. Le ministre de l'Environnement a déclaré: «Nous aurions grand tort de bâcler l'étude de l'environnement pour constater finalement qu'il est impossible d'exploiter ces ressources pour le moment, pour une question de rentabilité». Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources va-t-il suivre le conseil de son collègue, le ministre de l'Environnement, ou aller quand même de l'avant et aider l'industrie pétrolière quelles qu'en soient les conséquences sociales et écologiques et malgré ses responsabilités statutaires et celles de ses collègues?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le ministre de l'Environnement et moi-même travaillons en étroite collaboration et j'approuve les mesures prises par mon collègue.

* * *

L'AGENCE D'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

L'ACCEPTATION DES DEMANDES—LES CONSÉQUENCES DES DIRECTIVES SUR LES RESTRICTIONS

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, le ministre chargé de l'Agence d'examen de l'investissement étranger pourrait-il nous dire si les demandes faites auprès de l'Agence seront acceptées à condition que les sociétés étrangères ou leurs filiales canadiennes adoptent la directive 6-5 du gouvernement?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, nous n'avons pas imposé de conditions expresses. Mais si c'est le genre de recommandation que veut faire mon